



Elections du 3 février 2009 aux C.T.P.C

des 9 Parcs Nationaux, du Conservatoire du Littoral et de Parcs Nationaux de France

**VOTEZ et FAITES VOTER CGT**

### Le Service Public est notre richesse Votez et faites voter CGT

**Pour nos Etablissements et leurs personnels, nous voulons des moyens en effectifs et en crédits pour nos missions de service public. En protégeant la biodiversité nous effectuons un travail utile à la société. Nous revendiquons des conditions de travail améliorées, des hausses de rémunérations légitimes après des années de baisse du pouvoir d'achat.** Or, ces missions sont perdues de vue par les réorganisations, dominées par la RGPP. Nous voulons que le changement serve à la mise en œuvre effective des engagements du Grenelle de l'environnement.

Ce qui se passe ne va pas dans ce sens là :

- **sabotage de services entiers**, avec des projets de délocalisations sans autre nécessité que de compenser les fermetures de casernes : exemples de l'ONF, de l'archéologie préventive (INRAP), Météo France, SETRA, du service statistique du ministère, de l'ENIM,...
- **précarisation** de l'emploi avec des flux de vacataires et CDD, alors que le statut des fonctionnaires, protecteur et garant de leur indépendance vis à vis du pouvoir politique, est remis en cause,
- **baisse des crédits affectés à la satisfaction des besoins sociaux** : dès 2009, les crédits pour le logement social sont fortement amputés. Le gouvernement engage des milliards – notamment issus du Livret A affectés au logement social – pour « sauver » les banques, sans contrepartie,
- **privatisation de tout ce qui peut l'être**, sous tous les prétextes : baisser les moyens, dégrader le service, jeter l'opprobre sur les dysfonctionnements... Vendre la marchandisation comme la solution...

La CGT, première organisation syndicale du MEEDDAT après les élections de juin 2008 au CTPM, est aussi depuis décembre la première (et en progression) dans la fonction publique territoriale. Les salariés viennent de placer la CGT en tête et en forte progression lors des élections aux prud'hommes.

La CGT vous invite à participer à la journée de grève et de manifestations du 29 janvier, à l'appel de tous les syndicats, ensemble public/privé, pour défendre l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics.

### A quoi sert le Comité Technique Paritaire (CTP) ?

Un CTP est une **instance consultative paritaire** de représentants de l'administration et des personnels.

Les personnels des 9 Parcs Nationaux, du Conservatoire du Littoral et de Parcs Nationaux de France sont appelés à voter pour l'organisation syndicale de leur choix. Ce vote déterminera la représentation des personnels dans chaque CTPC.

Les CTPC sont obligatoirement consultés sur les questions relatives à l'organisation des services, leurs conditions générales de fonctionnement, les actions de formation, l'organisation et les conditions de travail, les critères de répartition des primes...

Les CTP sont consultatifs et trop souvent réduits à des chambres d'enregistrement. Toutefois, à l'avenir, une position négative unanime des organisations syndicales entraînera une 2ème délibération.



le service public est notre richesse

**Voter CGT**  
aux CTPC

**un vote utile et combatif**

## Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Environnement pour la biodiversité ou application de la RGPP ???

Notre activité professionnelle s'inscrit dans un contexte écologique et environnemental préoccupant. Tous les signaux sont au rouge. Face aux menaces qui pèsent lourdement sur l'avenir, un changement en profondeur du fonctionnement de nos sociétés, de leurs relations avec l'Environnement doit être pensé et mis en œuvre. Cela nécessite des politiques publiques audacieuses, importantes, en rupture avec le libéralisme.

Si le « Grenelle de l'Environnement » constitue une prise de conscience de l'urgence de la situation, un début de réponse du Gouvernement aux enjeux, il doit se concrétiser par des actes forts, par la mise en œuvre de politiques publiques à la hauteur des besoins et donc un engagement fort de l'État.

Nos établissements respectifs sont constitutifs du service public de l'Environnement : Leurs missions leur confiant un rôle particulièrement important pour la protection et la connaissance des milieux naturels. Il ne semble pas inutile de rappeler qu'en rapport aux enjeux environnementaux, les moyens alloués à nos établissements sont dérisoires !

Aujourd'hui, les suites données au Grenelle, aux discours volontaristes de notre Ministre, sont un vernis écologique donné aux politiques gouvernementales, plus un produit de « Com » que la mise en place d'une politique environnementale ambitieuse. Ainsi les créations d'emplois pour les Parcs Nationaux, en incluant la mise en place des nouveaux Parcs, sont bien inférieures en 2009 à celles qui sont intervenues en 2008. Et beaucoup de nos postes demeurent vacants.

La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui ne s'impose pas encore à nos établissements, à l'inverse de nos collègues de l'ONEMA, ONCFS et Agences de l'Eau, n'est pas la conséquence d'une réflexion sur le « Comment améliorer la protection de la Nature ». Elle s'impose par le « haut », par des directives venant directement de l'Elysée et du Budget. A charge ensuite à notre Ministère et à nos Directeurs d'expliquer le bienfait de la réforme, de la nécessité de « moderniser », « rationaliser », en clair, « de faire avaler la pilule ». Les personnels ne doivent pas se tromper : la RGPP c'est la machine de guerre du gouvernement pour « casser » la Fonction Publique, supprimer des postes, externaliser les missions...

### LE SPEN CGT

**Le SPEN-CGT :** Ce syndicat a vocation à accueillir les personnels des parcs nationaux, des réserves naturelles, des parcs naturels régionaux, des conservatoires d'espaces naturels, du conservatoire du littoral, des conservatoires botaniques, des associations de protection de la nature, des associations d'éducation à l'environnement...

C'est un syndicat qui invite tous les personnels œuvrant dans les espaces naturels et l'éducation à l'environnement à discuter de ses propositions et actions.

Il a vocation à fédérer ou relier les syndicats ou sections existant déjà ou œuvrant dans les espaces naturels.

## Des revendications essentielles

**Effectifs.** En 2008, des recrutements ont été réalisés dans les établissements, mais malheureusement trop **souvent en CDD et sous-payés**. En outre, de **nombreux postes** d'ATE et de TE restent **vacants**. Ceci est très insuffisant pour permettre un bon fonctionnement des nouveaux Parcs, des Parcs existants et du Conservatoire.

La CGT, après avoir obtenu des recrutements, **exige un plan pluriannuel de recrutement** de personnels de différentes qualifications : ATE, TE et ITA.

Elle **rejette la généralisation des emplois précaires** Les CCD recrutés doivent être pérennisés et rémunérés en fonction de leurs qualifications.

**Statuts et rémunérations.** La gestion des corps ATE et TE doit être **considérablement améliorée** dans tous ses aspects (organisation des concours, formation initiale et continue, promotions, mutations, régimes indemnitaires, constitution des dossiers de départs en retraite, reconnaissance de la pénibilité pour des départs anticipés à la retraite).

**Notre demande de revalorisation du statut des contractuels ITA** de nos Etablissements, comme tous ceux d'autres établissements publics de l'environnement, en se calant sur celui des Agences de l'Eau doit aboutir dès 2009, avec reclassement loyal, reconnaissance des qualifications et promotions à la clé.

**Concernant la mise en place du « salaire au mérite »** qui est une mesure « phare » du gouvernement et qui s'imposera à l'ensemble de la fonction publique, **la CGT est opposée** à sa conception actuelle qui a pour conséquence une valorisation de certains au détriment des autres (enveloppe budgétaire fixe). Vos représentants se donnent pour objectif le maintien de garanties collectives grâce à la mise en place d'un système d'évaluation loyal et transparent :

- ✓ basé notamment sur la définition préalable du rôle de chacun (fiches de poste)
- ✓ garantissant à minima le maintien pour chacun des salaires et la reconnaissance professionnelle.

## LA CGT première force syndicale au MEEDDAT

Réunis dans la **Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement**, dans le respect de chacun, les syndicats CGT présents dans l'ensemble du MEEDDAT et de ses établissements doivent être renforcés. Parcs nationaux et régionaux, ONEMA, ONCFS, Agences de l'eau, ADEME, Réserves naturelles, Conservatoire du Littoral...

**Oui il faut s'unir, pour s'opposer aux fusions/débudgétisation/polyvalence/ diktats imposés** d'en haut avec les faux habits de la modernisation...

**Pour avancer sur nos missions et moyens nécessaires.** MNHN, Météo-France, IGN... et syndiqué(e)s CGT des DDE, DDA (DDEA-DDT), DIREN, DRIRE et DRE (DREAL), DIR, DAM et DRAM et des directions d'administration centrale, **nous travaillons ensemble en comprenant nos spécificités, nos fonctions et nos diversités pour un service public de qualité.**

Les syndicats CGT unissent des femmes et des hommes d'opinions différentes : pas d'examen pour se syndiquer ! **La diversité, le respect, des valeurs communes, voilà ce que découvre un(e) nouveau (elle) syndiqué(e).** Les statuts et les pratiques reposent sur le choix des syndiqués pour déterminer les orientations revendicatives et choisir leurs délégués. **En toute indépendance...** Vis à vis des gouvernements, du patronat, des partis politiques.

L'affiliation à une fédération professionnelle, à une union départementale interprofessionnelle, dans une confédération, repose sur **des valeurs de solidarité et d'efficacité** : salariés avec ou sans emploi, actifs et retraités, entreprises privées et secteur public, ouvriers, techniciens, cadres... **Solidarité régionale, européenne (CES) et internationale (CIS).**

Nous défendons les contractuels et nous sommes attachés à la défense et l'amélioration des concours externes et internes, à la revalorisation des avancements et des traitements, aux droits et obligations du statut de la fonction publique. **Or le gouvernement veut mettre en pièce les garanties du statut et individualiser les salaires...** Ce n'est pas pour améliorer la situation des contractuels

**Discutons-en et pensez-y en votant !**

**CTPM du MEEDDAT élu en Juin 2008, 7 sièges CGT, 5 FO, 2 CFDT, 1 UNSA ; 15 sièges aux directions.**

## Pour appuyer efficacement vos revendications

- POUR RESISTER A LA LOGIQUE DE LA R G P P
- POUR LA DEFENSE DES METIERS ET DES CARRIERES
- POUR LA DEFENSE DU POUVOIR D'ACHAT ET DES RETRAITES
- POUR L'ENGAGEMENT SUR UN PLAN DE RECRUTEMENT EN RAPPORT AVEC LES ANNONCES DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT. ORGANISATION DES CONCOURS INTERNES ET EXTERNES 2009 ET 2010
- POUR L'ABOUTISSEMENT DU STATUT DES CONTRACTUELS PAR ALIGNEMENT SUR LE STATUT NOUVEAU DES PERSONNELS DES AGENCES DE L'EAU
- POUR L'HARMONISATION DES REGIMES INDEMNITAIRES, LA RECONNAISSANCE DU SERVICE ACTIF ET LA PENIBILITE
- POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES AGENTS, DES CORPS DES ATE ET TE
- POUR LA FIDELISATION DES PERSONNELS DANS NOS ETABLISSEMENTS, LA FIN DU RECOURS A LA PRECARITE DES CDD
- POUR L'HARMONISATION DES PRATIQUES « RESSOURCES HUMAINES » DES ETABLISSEMENTS DU MEEDDAT.....

**VOTEZ CGT** aux CTPC

A l'urne ou par correspondance

Union Fédérale Environnement CGT

Tel : 01 48 18 82 81

<http://www.equipement.cgt.fr>